

TARIFS EMIM – saison 2026-2027

Adhésion à l'association (obligatoire) : 25€ par famille

Les cours individuels - 30 séances

30 minutes		Moins de 16 ans/ Etudiants	Adultes
1 instrument * en cours individuel	30 minutes	420€	440€
1 instrument * en individuel	45 minutes	630€	660€
1 instrument en individuel + cours collectif de FM (FM1, FM2, FM Adultes)	30 minutes 45 minutes	470€	490€

*Sous réserve d'une formation musicale de 3, 4 ans minimale, à l'estimation de l'enseignant.

Les cours collectifs - 30 séances

45 minutes		Moins de 16 ans/ Etudiants	Adultes
Eveil	Minimum 4 élèves	135€	-

Les ATELIERS** - 30 séances

Divers instruments - Minimum 5 élèves

90 minutes		Moins de 16 ans/ Etudiants	Adultes
Atelier seul		80€	100€
Complément atelier : Elève déjà inscrit sur une autre formation EMIM		30€	40€

**ATELIERS : ensembles composés de différents instruments : jeune orchestre, ensemble de saxophones, ensemble musique actuelle, ensemble jazz, atelier Banda

Facilités de paiement et réduction pour plusieurs inscriptions d'un même foyer.

L'intégralité du règlement est à effectuer à l'inscription

(chèque : 1 chèque de la totalité ou chèques sur plusieurs mois ou virement de la totalité)

CONTACT : Fabrice ALLAIN, coordinateur : 06 02 25 53 04 - ecoledemusique.emim8600@orange.fr
Autres renseignements sur le site de l'EMIM : <https://www.emim.jimdofree.com>

Règlement des cours

Règlement : ne pas oublier l'adhésion familiale à l'association qui s'ajoute au tarif des cours.

Par chèque (à l'ordre de EMIM) :

le règlement des cours peut être échelonné en 5 versements maximum (d'octobre 2026 à mars 2027)

Par virement ou en espèces : versement unique du montant total de l'inscription.

Crédit mutuel :

CCM Mirebeau Lencloître IBAN : FR76 1027 8364 3000 0105 3470 165 BIC : CMCIFR2A

➤ Tout nouvel élève peut bénéficier de 2 séances d'essai. En cas d'abandon seuls ces 2 cours seront à régler.

➤ En cas de démission d'un élève en cours d'année scolaire, la totalité du montant des cours reste due, sauf décision exceptionnelle validée par le bureau de l'Ecole.